

## Aérosol foudroyant nids de guêpes et frelons 500ml



Détruit à distance : nids de guêpes, nids de frelons... Efficace sur frelons asiatiques. Action choc, foudroyante. Jet longue portée : permet de traiter à distance les nids. Effet curatif, action immédiate. Usage extérieur uniquement.

### Avantages produit

Détruit les nids de guêpes et frelons  
Diffusion portée jusqu'à 6 mètres : permet de traiter les nids à distance  
Efficace contre les frelons asiatiques  
1 aérosol = 1 nid traité  
Issu des techniques professionnelles

CODE PRODUIT 3110  
GENCODE 3365000031100  
FAMILLE 410 INSECTICIDE

Profondeur UV cm : 6,4  
Largeur UV cm : 6,3  
Hauteur UV cm : 23,9

Poids Brut UV Kg : 0,442  
Poids Net UV Kg : 0,425  
Contenance 500ml

LIEN VIDEO

MODE D'EMPLOI

Agiter avant emploi. Utiliser en extérieur à la nuit tombante, lorsque l'activité des insectes est réduite. Pulvériser en visant directement le nid ou l'essaim jusqu'à la vidange totale de l'aérosol. La puissance du jet provoque un léger effet de recul. Un aérosol permet de faire 1 traitement.

### RECOMMANDATION

Cet aérosol est prévu pour une utilisation à usage domestique en vue d'anéantir les nids. Pour tuer des insectes isolés, utiliser l'aérosol K.pro Choc spécial Guêpes - Frelons. Protéger au préalable les surfaces environnantes et sous la zone de traitement. En cas de retombées sur les fruits et légumes, ne pas les consommer. Conserver à l'abri de l'humidité.

### Caractéristiques environnementales de l'emballage



% de matière recyclée	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLÉES
Possibilité de réemploi*	non applicable à cette catégorie de produit
Recyclabilité	information bientôt disponible
Présence de substances dangereuses (SVHC)**	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\* Un emballage réemployable est un emballage conçu pour faire l'objet d'au moins une deuxième utilisation :

- pour un usage de même nature que celui pour lequel il a été conçu, et dont le réemploi ou la réutilisation est organisé par ou pour le compte du producteur.

- ou en étant rempli au point de vente dans le cadre de la vente en vrac, ou à domicile s'il s'agit d'un dispositif de recharge organisé par le producteur, est réputé être réemployé.

\*\* substances extrêmement préoccupantes inscrites sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006 et publié conformément à l'article 59, paragraphe 10, du règlement (CE) no 1907/2006 ;

- substances présentant un niveau de préoccupation comparable aux substances extrêmement préoccupantes qui ne sont pas sur la liste mentionnée à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) no 1907/2006. La liste de ces substances et sa mise à jour sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'environnement après avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

### Caractéristiques environnementales du produit



Incorporation de matières recyclées	PRODUIT NE CONTENANT PAS DE MATIERES RECYCLÉES
Recyclabilité	NO
Présence de microfibre plastique	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de métaux précieux*	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de terres rares	non applicable à cette catégorie de produit
Présence de substances dangereuses	NO
Nom de la substance dangereuse (SVHC)**	NO
Présence de perturbateurs endocriniens	NO
Nom de la substance perturbateurs endocriniens	NO

\*Cette obligation s'applique uniquement aux produits soumis à REP mentionnés aux 5<sup>e</sup> (équipements électriques et électroniques) et 15<sup>e</sup>(voiture, camionnette, véhicule 2,3 et 4 roues) de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement.

### Un dosage correct permet de réaliser des économies et de réduire l'incidence du produit sur l'environnement

#### Caractéristiques produit

Usage:	Eliminer les insectes	Support :	Guêpes et frelons
Utilisation :	Extérieur	Outils d'application :	NC
Rendement :	1 aérosol = 1 nid	Aspect :	AEROSOL
Nettoyage des outils :	NC	Contact alimentaire :	NO
Date de péremption DDP :	4 ans	Date DLUO	NC
Pays d'origine :	FR	Rémanence :	NO
Nomenclature douanière	38089190	Craint le gel :	04

01 - Craint le gel  
02 - Modifié par le gel  
03 - Pulvérisation modifiée par le gel  
04 - Ne craint pas le gel  
NC - non concerné

#### Données réglementaires

COMPOSITION DETERGENT	NC
PICTOGRAMME:	SGH02 SGH07
MENTION D'AVERTISSEMENT:	DANGER
PRODUIT DANGEREUX :	YES
PHRASE P :	P102  P210  P211  P251  P260  P262 P271 P273 P280 P305 + P351 + P338 P312 P403+P233 P405 P410 + P412 P501
PHASE H :	H222 H229 H319 H336 H412
PHRASE EUH :	NC
BIOCIDE :	YES
N°AMM BIOCIDE	NC
PHYTOSANITAIRE :	NO
EMISSION DANS L'AIR :	NC
BOUCHON DE SECURITE :	NO
PH:	NC
PHASE AQUEUSE - PHASE SOLVANTEE :	Solvant
TRIMAN	NO
N° TP :	TP N°18
PHRASE DE DANGER	Dangereux. Respecter les précautions d'emploi
PHRASE BIOCIDE	Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit
PHRASE POUR LES PROFESSIONNELS	Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez à chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

LIEN FDS : <https://www.quickfds.com/fds/5137495-54893-14426-010588>

ETIQUETTE PRODUIT:



0 806 601 101  
Service gratuit  
+ prix appel

Siège social : 16, rue Harald Stammbach - CS 80206 - F 59445 WASQUEHAL Cedex  
SAS BRUNEL CHIMIE DERIVES au capital de 591 600 € - Tél. standard : 03 20 43 21 80 - Fax : 03 20 43 21 90 - [www.groupe-altair.com](http://www.groupe-altair.com)  
Usine & Entrepôt logistique : Rue du Mont de Templemars - Z.I.A - 59139 NOYELLES LES SECLIN - Tél. standard : 03 20 19 13 20  
SIRET 378 517 148 000 52 - APE 2041Z - RCS Lille Métropole B 378 517 148 - CEE TVA FR 04 378 517 148

